



CODE D'ÉTHIQUE ET DE CONDUITE

AVRIL 2025 Rév.6



INTRODUCTION

Plan B Group est une entreprise 100 % canarienne composée d'une équipe de professionnels spécialisés dans la création de synergies et de solutions stratégiques intégrales pour tous types d'organisations publiques et privées. Nous visons leur transformation et les accompagnons vers leur plein potentiel compétitif et durable.

Notre connaissance approfondie du contexte socio-économique, politique et culturel nous permet de combiner la créativité avec une approche analytique solide, donnant naissance à des solutions qui ne se contentent pas de résoudre les problèmes, mais qui contribuent **également à améliorer la qualité de vie des personnes de notre environnement, et à faire progresser un modèle de développement plus durable, à l'échelle locale et régionale.**

Dans le cadre de notre engagement éthique, nous alignons nos valeurs, nos opérations et nos décisions sur l'Agenda 2030, ses 17 Objectifs de Développement Durable (ODD), ainsi que sur les objectifs de l'Agenda Canarien de Développement Durable 2030. Cet engagement se reflète directement dans notre culture organisationnelle et dans nos relations avec nos différentes parties prenantes.

Nous partageons une vision commune : transformer chaque environnement pour l'améliorer et contribuer à un avenir plus durable.

Équipe de Plan B Group

**Un modèle
de conseil**

différent

DESCRIPTION DE NOTRE CODE D'ÉTHIQUE

Notre Code d'éthique et de conduite constitue le **guide d'action de notre organisation**. Il définit les critères fondamentaux qui **régissent l'identité et le comportement éthique de l'organisation, de notre équipe et des autres parties prenantes impliquées**.

Nos principes éthiques reposent sur **l'honnêteté, la responsabilité, le respect, la tolérance, la transparence, la redevabilité, l'engagement et le sens du service**; promouvant ainsi une culture fondée sur l'efficacité, l'efficience et la performance.

Nos valeurs fondamentales sont: **la proximité, la confiance, la croissance, l'implication et le sourire**.

**Nous établissons ce Code de conduite
afin qu'il régule notre manière
d'être, de communiquer et d'agir.**

PRINCIPES DIRECTEURS de Plan B Group



1

QUALITÉ ET
INNOVATION



2

TRANSPARENCE



3

CONFIANCE ET
ACTION



4

ACCORDS,
CONVENTIONS ET
ENGAGEMENTS



5

CLIENTÈLE



6

FOURNISSEURS



7

RESPONSABILITÉ
SOCIÉTALE



8

ÉQUIPE INTERNE ET
COLLABORATEURS
EXTERNES



9

CONFLIT
D'INTÉRÊTS



10

LÉGISLATION



11

ANTICORRUPTION



12

CONFIDENTIALITÉ

1 QUALITÉ ET INNOVATION

Chez Plan B Group, notre équipe et nos collaborateurs appliquent les **contrôles et processus de qualité** nécessaires pour répondre aux attentes de la clientèle et respecter les engagements pris, ainsi que pour corriger toute éventuelle déviation ou réclamation. **Les services que nous fournissons** doivent être reconnus comme étant de la **plus haute qualité et valeur possible**.

Nous proposons également les outils et solutions les plus récents et les plus adaptés aux problématiques de nos clients, en recherchant et en offrant en permanence les meilleures idées et approches. Nous encourageons notre personnel à faire preuve de proactivité en menant **une veille technologique constante** liée à l'évolution de leur travail et du secteur.

2 TRANSPARENCE

La clarté, l'objectivité, le sérieux et l'honnêteté dans les relations avec toutes les parties prenantes sont les principes fondamentaux qui guident notre travail chez Plan B Group. Nos activités seront rendues publiques par tous les moyens à notre disposition afin qu'elles soient accessibles aux personnes et organisations intéressées. Nous nous engageons à agir de manière transparente dans toutes nos activités, en veillant à ce que les décisions et actions prises soient compréhensibles et accessibles à toutes les parties concernées.

Nos activités seront communiquées de manière claire et opportune via les canaux disponibles, afin d'en assurer l'accessibilité aux personnes, institutions, communautés et groupes concernés.

Ainsi, nous visons non seulement à respecter nos obligations légales, mais aussi à établir une relation de confiance et de coopération avec toutes les personnes et organisations en interaction avec Plan B Group, en garantissant une gestion toujours ouverte et accessible.

3 CONFIANCE ET ACTION

La cohérence entre ce que nous sommes, ce que nous exprimons et ce que nous faisons dans toutes nos actions nous pousse à **agir avec la plus grande honnêteté, intégrité, clarté et un véritable esprit de service**, dans l'intérêt de notre clientèle, de la société et de l'environnement dans lequel nous évoluons.

Nous concevons et mettons en œuvre nos actions avec **l'engagement d'apporter une valeur** ajoutée constante dans la réalisation de chaque projet.

4 ACCORDS, CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS

Chez Plan B Group, nous considérons que le respect et la mise en œuvre des accords, conventions et engagements pris sont essentiels pour préserver l'intégrité et la réputation de notre organisation. C'est pourquoi nous nous engageons à respecter rigoureusement tous les accords et conventions signés entre Plan B Group et d'autres organisations, ainsi que ceux auxquels nous avons choisi d'adhérer, en œuvrant activement à leur promotion et leur renforcement.

Par ailleurs, notre activité professionnelle est guidée par l'accomplissement, avec dévouement, rigueur et professionnalisme, des responsabilités, obligations et tâches que nous avons acceptées au sein de Plan B Group. Dans ce cadre, nous assumons pleinement la responsabilité de nos actions et nous nous engageons à réparer tout dommage que notre activité pourrait causer à des tiers, tout en adoptant une approche préventive visant à identifier et réduire les risques.

De même, nous ne chercherons pas à obtenir d'informations de nos concurrents ou de tout autre acteur par des moyens illicites ou contraires à l'éthique.

5 CLIENTÈLE

Nous répondons avec efficacité et qualité aux besoins de notre clientèle, en comprenant ses attentes, besoins et aspirations dans un strict cadre de confidentialité et de devoir de discrétion.

Conformément à notre engagement à fournir des solutions à forte valeur ajoutée, nous refuserons les missions que nous jugeons non bénéfiques pour notre clientèle, sauf si une mise en garde formelle est communiquée quant à la faible probabilité de réussite des résultats attendus.

La mission sera considérée comme terminée une fois le projet achevé selon les termes convenus. **Nous ne manipulerons pas la volonté de la clientèle**, et nous ne créerons aucune dépendance ou récurrence non souhaitée. Toute relation prolongée ou répétée reposera uniquement sur des critères techniques.

6 FOURNISSEURS

Chez Plan B Group, nous identifions et valorisons les meilleurs fournisseurs dans notre environnement local, de manière à générer un impact positif sur la société et sur l'économie locale, en cohérence avec l'ODD 8 Travail décent et croissance économique et l'ODD 12 Consommation et production responsables.

Nous identifierons en priorité les fournisseurs qui adoptent des pratiques de responsabilité sociétale et qui contribuent activement au développement durable, afin de leur accorder une préférence lors des processus de sélection.

Nous nous engageons également à respecter les délais et conditions de paiement convenus. Nous privilégierons l'acquisition de produits et de services locaux lorsqu'ils seront compétitifs en termes de coût et de qualité, en tenant compte de leur impact positif sur la communauté.



Ce Code d'éthique est mis à disposition du public sur [notre site internet](#) afin qu'il puisse être consulté par les fournisseurs avec lesquels nous collaborons..

7

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

Chez Plan B Group, nous considérons que nos actions doivent aller au-delà des résultats économiques, en visant toujours à générer une valeur ajoutée positive pour la société, l'environnement et l'ensemble de nos parties prenantes. Chaque projet que nous menons est guidé par un profond respect des communautés dans lesquelles nous opérons, ainsi que des principes qui régissent une coexistence juste et équitable.

Nos actions en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) peuvent être consultées à travers nos canaux de communication ainsi que dans nos Rapports de Progrès, élaborés chaque année pour le Réseau espagnol du Pacte mondial des Nations Unies, dont nous sommes membres depuis 2012.

Nous nous engageons à promouvoir et à veiller au respect des droits fondamentaux et internationaux: tolérance, solidarité, responsabilité, équité, égalité de genre, valeurs spirituelles, éthiques et sociales, diversité et égalité devant la loi.

Nous œuvrons à intégrer les objectifs et les cibles de l'Agenda 2030 et de l'Agenda Canarien de Développement Durable 2030 dans notre stratégie d'entreprise.

Nous devons collaborer avec la société civile pour construire une citoyenneté active, établir des agendas communs orientés vers la **promotion du développement local, régional et national**, et renforcer l'utilisation des mécanismes de participation citoyenne et communautaire, y compris en encourageant le volontariat d'entreprise parmi l'équipe humaine et les collaborateurs de Plan B Group, conformément à l'ODD 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs.

Nous veillerons à un **usage rationnel de l'énergie et des ressources de base** (carburant, papier, encres d'impression, eau), et nous nous efforcerons de réduire les déchets et les émissions générés par nos activités. De cette manière, nous visons à **minimiser l'impact écologique** de notre activité et à contribuer à la réalisation de l'ODD 12 : Consommation et production responsables et de l'ODD 13 : Lutte contre les changements climatiques.

Nous travaillerons à rendre nos espaces physiques et plateformes numériques accessibles à toutes et tous, en supprimant les barrières architecturales et numériques qui pourraient entraver l'inclusion pleine et entière des personnes en situation de handicap.

8 ÉQUIPE INTERNE ET COLLABORATEURS EXTERNES

Nous agissons toujours selon **des normes d'efficacité et d'efficience**, sans permettre que des intérêts personnels détournent des ressources ou des services vers des objectifs autres que ceux de l'organisation et de sa clientèle.

Nous exerçons notre activité avec le plus haut niveau d'engagement envers notre entreprise, et nous recherchons l'amélioration continue dans chacune des actions menées, en favorisant l'implication avec la communauté dans laquelle nous opérons.

Nous refusons les cadeaux, prêts ou invitations de la part de tiers susceptibles de compromettre notre indépendance ou notre impartialité dans les relations commerciales ou dans l'exécution des objectifs convenus.

Nous veillons à maintenir un climat de travail sain et sommes engagés dans son amélioration continue, en promouvant des actions concrètes à cette fin. Nous favoriserons l'embauche de personnel issu des zones dans lesquelles nous intervenons, en promouvant la rétention des talents locaux et l'égalité de genre.

9 CONFLIT D'INTÉRÊTS

Nous éviterons toute situation dans laquelle des intérêts personnels ou professionnels pourraient interférer avec ceux de Plan B Group et/ou de nos parties prenantes concernées, **en veillant à ce que notre indépendance de jugement ne soit pas compromise** ni perçue comme telle.

Nous promouvons également un environnement exempt de pratiques discriminatoires, en conformité avec les principes d'impartialité, de confidentialité et de respect des lois du libre marché et de la défense de la concurrence.

Toute personne liée à Plan B Group **n'est pas autorisée à exercer des fonctions, des responsabilités ou une représentation au sein d'entreprises concurrentes**, de fournisseurs ou de sociétés détenant une forme de contrôle ou de domination sur des entreprises concurrentes.

Afin d'éviter tout conflit d'intérêts, il est également déconseillé de maintenir des relations commerciales avec des entreprises dans lesquelles existent des intérêts personnels ou familiaux, sans en avoir informé préalablement la direction.

Aucune activité ou prestation réalisée en dehors de l'organisation ne devra entraîner une perte d'efficacité ou de productivité sur le lieu de travail. Les ressources, le temps de travail ou les installations de l'organisation ne doivent pas être utilisés à ces fins.

10 LÉGISLATION

Nous garantirons le respect de l'ensemble de la réglementation applicable, y compris les lois, décrets, règlements et autres cadres juridiques externes, ainsi que les politiques, principes et stratégies internes. Nous nous engageons également à respecter nos obligations fiscales dans les pays, régions et secteurs où Plan B Group exerce ses activités, en agissant toujours avec responsabilité et éthique dans le cadre légal en vigueur.

11 ANTICORRUPTION

Chez Plan B Group, nous sommes fermement engagés dans la prévention de toute forme de corruption. Par conséquent, **nous rejetterons, éviterons et signalerons, en toutes circonstances, tout signe ou indice de pratiques de corruption.**

Si une personne identifie une violation de ce Code, de la législation en vigueur ou la réalisation de pratiques corruptives, elle aura l'obligation de transmettre ou de signaler – de manière confidentielle et sans représailles – toute irrégularité qui, selon son jugement, constituerait une violation du présent Code ou de la loi, auprès de la Direction de l'entreprise.

L'ensemble de **notre personnel s'engage à rejeter et condamner toute forme de corruption, de pots-de-vin ou de subornation**, ainsi que toute pratique contraire aux principes d'honnêteté et de transparence.

Par ailleurs, Plan B Group met à disposition de toutes ses parties prenantes un canal de signalement conforme aux exigences légales en vigueur, garantissant la confidentialité, la protection de la personne ayant signalé une irrégularité, ainsi qu'une gestion appropriée de toute communication reçue. Ce canal est accessible à l'adresse suivante:



<http://canaldedenuncias.online/>

12 CONFIDENTIALITÉ

Nous respecterons **la confidentialité et la protection** des données personnelles de notre clientèle, de notre équipe de travail, ainsi que des organisations et personnes avec lesquelles nous entretenons des relations professionnelles. À ce titre, nous nous engageons à respecter la législation relative à la protection des données personnelles, à la propriété intellectuelle et industrielle, qu'elle soit propre ou appartenant à des tiers.

Les informations traitées, qu'elles soient internes ou externes, sont considérées de manière **générale comme confidentielles**, et sont soumises à **un accord de confidentialité et à un devoir de discrétion** mis en place par l'organisation. L'ensemble du personnel doit en avoir connaissance et l'accepter par signature.

Nous respecterons également toutes les informations, rapports, comptes, plans stratégiques et autres activités de Plan B Group et de son équipe qui ne sont pas de nature publique et dont la divulgation pourrait porter atteinte aux intérêts de l'organisation ou des personnes qui en font partie.

RÉVISION ET MISE À JOUR

Le présent Code d'éthique et de conduite de Plan B Group sera **révisé tous les deux ans ou, le cas échéant, lorsqu'un changement réglementaire, organisationnel ou contextuel** exigera son adaptation afin d'en garantir la validité. En cas de modification et/ou de mise à jour, **la nouvelle version du document sera communiquée** à l'ensemble des parties prenantes de l'organisation.

CONSIDÉRATIONS FINALES

À partir du moment où toute personne entame une relation professionnelle, contractuelle ou de collaboration et rejoint Plan B Group, **elle devra accepter expressément l'intégralité du présent Code d'éthique et de conduite.**

En cas de doute, il est recommandé de consulter un responsable de l'entreprise. **Agir de manière juste et garantir les normes les plus élevées en matière d'intégrité** est une responsabilité individuelle qui ne peut être déléguée.

Toute personne qui enfreindrait ce Code, ainsi que toute personne complice de telles infractions, sera soumise à **des mesures disciplinaires** pouvant aller jusqu'au licenciement, à la résiliation du contrat ou de la relation professionnelle, et/ou à l'engagement de poursuites judiciaires ou à l'application de sanctions pénales.

Pour toute alerte, amélioration ou suggestion concernant ce document, un canal de communication est mis à disposition à l'adresse suivante: info@planbgroup.es. Les données fournies dans ce cadre seront protégées et traitées avec la plus stricte confidentialité.

La présente version du Code d'éthique et de conduite
entre en vigueur à compter du 1er avril 2025.





**Un modèle
de conseil
*différent***

Contactez-nous

 www.planbgroup.es |  info@planbgroup.es

be
plan **B**

